

2. Tableau sommaire des arbres

Travaux à réaliser	Essence d'arbres et diamètre de tronc (DHP)	Localisation / Numéro d'arbres	Commentaires
Deux (2) arbres à abattre	Un (1) érable argenté de 74 cm en moyenne condition	#3	Situé dans l'implantation du stationnement proposé
	Un (1) érable à sucre de 24 cm en bonne condition	#4	Situé dans la zone d'excavation pour la maison proposée
Cinq (5) arbres et quatre (4) haies à conserver et à protéger	Un (1) érable de l'Amur public de 4 cm en bonne condition	#1	Situé à proximité du stationnement proposé
	Un (1) orme hybride de 13 cm en bonne condition	#9	Situé à proximité de la clôture et d'un cabanon à démolir. Les arbres #10 et 13 sont des arbres mitoyens. L'arbre #11 appartient au 97 avenue Jasper.
	Un (1) thuya occidental de 37 cm en bonne condition	#10	
	Un (1) érable de Norvège de 50-40 cm en bonne condition	#11	
	Un (1) érable à Giguère de 46-11 cm en moyenne condition	#13	
	Quatre (4) haies composées soit de cèdres, soit de lilas communs (jusqu'à 7 m de hauteur) en bonne condition	H1-H4	Situé à côté de la clôture et/ou d'une structure auxiliaire à démolir et/ou du stationnement proposé. Situé sur la propriété du 102 avenue de la Pointe-Claire.
Six (6) arbres et un (1) bosquet d'arbres non assujettis	Divers	#2-5-6-7-8-12-B1	Non assujettis par le règlement de la Ville en raison de diamètre inférieur à 10 cm
Trois (3) arbres à planter	Au moins trois (3) replantations sont recommandées à la suite des travaux. Les essences sélectionnées devront se conformer au règlement en vigueur.		

3. Photos



Photo #1 : Arbre #1



Photo #2 : Arbre #3

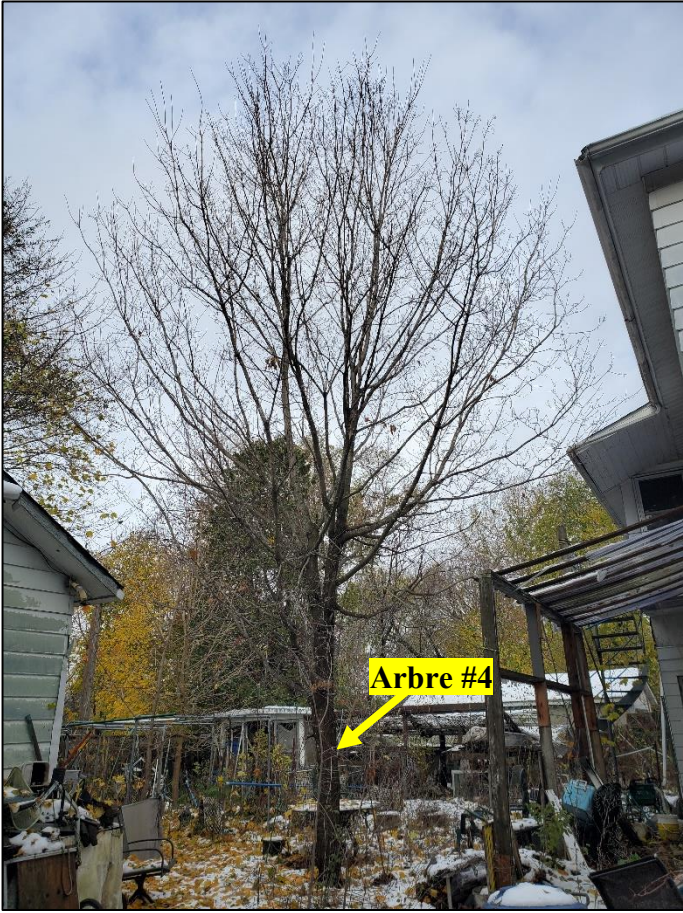


Photo #3 : Arbre #4

Photo #4 : Arbres #9 et 10

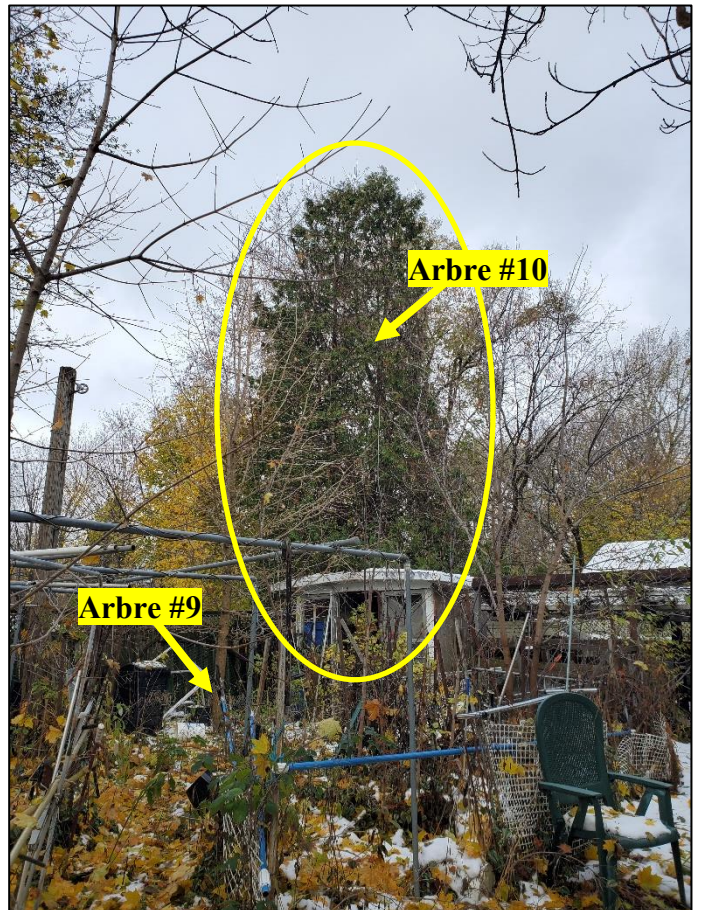




Photo #5 : Arbre #11

Photo #6 : Arbre #13





Photo #7 : Haie H2

Photo #8 : Haie H3

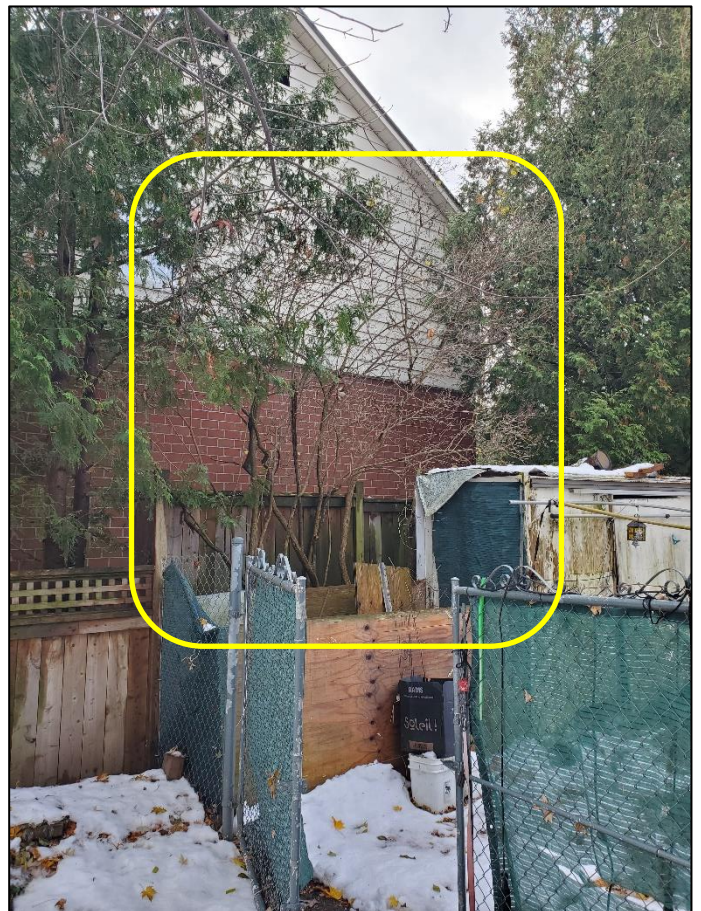




Photo #9 : Haie H4